

La Gazette

des Éligeois



DANS CE NUMÉRO, VOUS TROUVEREZ :

Projet de travaux d'aménagement
du quartier des Jeunes Pousses

infos diverses

Où trouver la Gazette

Vous trouverez votre Gazette n° 28 aux endroits habituels : Mairie, Boulangerie Rousselot « Le fournil Saint-Eloi », Salon de coiffure «Idéal'Coiffure».

Chiens errants

Un chien perdu, ou abandonné errant dans les rues de Saint-Eloi ? Appelez le 07 80 69 07 55. Les élus s'en chargeront.

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile pour quelques jours ? Prévenez le service de Police Municipale, et partez tranquille !

Contact : 07 80 19 78 21

E-mail : virgile.villa@orange.fr

8 mai 2024

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h au cimetière, précédée pour ceux qui le souhaitent d'une messe à 10h en l'église de Saint-Eloi.

La fête des voisins aura lieu nationalement le **vendredi 31 mai**.

Mais elle peut avoir lieu quand on veut : il suffit de s'entendre sur la date, celle-ci n'est pas figée.

Pour exemple, les résidents de la rue de Venille et de l'impasse de la Jarrye organisent leur deuxième fête des voisins le **dimanche 16 juin** à midi (intersection du chemin du Corbier et de la rue de Venille).

Nous vous souhaitons une journée agréable et festive !



Venez nombreux voir **Les Zaccros d'ma rue** le **mardi 2 juillet** à **18 heures** pour un spectacle gratuit sur le terrain annexe près de la salle des fêtes.



Inscriptions scolaires

Les admissions à l'école maternelle et/ou élémentaire auront lieu début juin à l'école élémentaire.

Pour effectuer les inscriptions à l'école les familles sont priées de procéder à une inscription en mairie dès le mois de mai.

Lors de l'inscription en mairie, les documents suivants seront demandés : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Lors de l'admission à l'école, les documents suivants seront demandés : le carnet de santé de votre (vos) enfant(s) et éventuellement le certificat de radiation de l'école précédente si c'est un changement d'école.

Seuls les enfants nés en 2021 (1er janvier 2021 au 31 décembre 2021) seront inscrits.

Coordonnées de l'école maternelle :
03.86.37.13.44 - Courriel : 0580719S@ac-dijon.fr

Coordonnées de l'école élémentaire :
03.86.37.13.43 - Courriel : 0580673S@ac-dijon.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUN 2024
LIEU DE VOTE : **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE**

Mairie & Agence Postale Communale :

Nouveaux horaires depuis le 2 janvier 2024

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h.
Lundi et mardi : de 13h30 à 16h30.
Mercredi : de 13h30 à 18h.

Contacts :

Tél. : 03 86 37 77 00
Le standard téléphonique est ouvert
aux horaires d'ouverture de la mairie.

✉ mairie.st.eloi@orange.fr
🌐 www.saint-eloi-58.fr
📘 Saint-Eloi-58 Officiel
📍 sainteloi58

Astreinte élus :

07 80 69 07 55

Police municipale :

07 80 19 78 21

Services techniques :

06 70 00 81 00

CCAS :

Contactez la mairie

Groupe scolaire des Jeunes Pousses :

Maternelle : 03 86 37 13 44
Primaire : 03 86 37 13 43
Restaurant scolaire : 03 86 37 77 06
Garderie : 03 86 37 77 07

Médiathèque :

Mardi et jeudi : 9h30 à 12h ; 14h à 18h
Mercredi et vendredi : 9h30 à 12h ;
14h à 18h30

Samedi : 9h à 12h
Tél. : 03 86 37 12 58
🌐 bibliotheque.saint-eloi@orange.fr
📘 mediathequesainteloinievre

Assistante sociale :

Sandrine GERBAUD : 03 86 93 57 00

Mentions légales :

Mise en page : service communication
Impression : Inore Groupe Impression
Vareennes - Vauzelles
Tirage : 1250 exemplaires

Directeur de la publication : Jérôme Malus
Comité de rédaction : Marie-Martine Girand
et les conseillers communication
Photos : Thierry Chesneau, Annabelle Maillefer
Correspondance : Marie-Martine Girand,
adjointe à la communication
Mairie de Saint-Eloi
20 chemin du Bois Bouchot- 58 000 Saint-Eloi.
Tél. : 03 86 37 77 00
🌐 www.saint-eloi-58.fr
✉ lagazette.saint.eloi58@gmail.com



Chères Éligeoises, chers Éligeois,

Pour toujours mieux vous informer et partager notre plaisir à le faire, cette 28ème gazette des éligeois a été conçue et réalisée, en interne, par le service communication et la commission « cadre de vie » de votre commune. Je félicite donc Martine et son équipe ainsi qu'Elisabeth, nouvellement chargée de concevoir ce magazine, pour l'investissement qu'a nécessité cette belle édition.

Côté finances, le temps de la préparation et du vote des budgets vient de s'achever.

Après une année 2023 de transition, où nous avons pour principal objectif la maîtrise de notre budget de fonctionnement, nous avons construit 2024 en tenant compte de l'inflation. Notre gestion raisonnable va nous permettre de réaliser nos projets tout en préservant notre capacité à investir et en maîtrisant la fiscalité des éligeois.

En effet, conformément à ma volonté et à mes engagements, le conseil municipal a voté un taux d'imposition communal inchangé.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement orientées vers les charges courantes telles que l'énergie, les achats de prestations et les différents besoins permettant d'exercer nos compétences obligatoires (écoles, urbanisme, voirie...). Elles contribuent parallèlement à donner du sens aux services pour nos administrés via notre médiathèque, les services techniques municipaux, le pôle santé, l'accueil en mairie, l'agence postale communale, la police municipale, etc.

Côté investissements, notre situation nous permet d'envisager plusieurs projets en 2024 comme entre autres :

- La phase 4 du pôle santé communal et la construction d'un bâtiment pour nos futurs dentistes,
- L'aménagement du quartier de l'Orangerie et de la rue de la Poste,
- La 1ère tranche de travaux du projet d'aménagement sécuritaire et qualitatif de la rue des Jeunes Pousses prévoyant une liaison douce aux abords de l'école,
- La création d'un city stade, d'un parc avec appareils de fitness et l'installation d'un baby foot et d'une table de tennis de table en extérieur.

Des investissements qui nous semblent nécessaires pour continuer d'améliorer notre cadre de vie, tout en renforçant la sécurité sur la commune.

Nous sommes animés par l'envie d'apporter toujours plus de services et de créer du lien, notamment transgénérationnel, autour de vecteurs importants comme le sport et le bien-être.

Je vous donne désormais rendez-vous lors des diverses manifestations qui vont rythmer notre commune, pendant le printemps, telles que le Tour Nivernais Morvan, course cycliste dont l'arrivée aura lieu à Saint Éloi, les visites programmées dans l'Arche de la biodiversité ou encore notre traditionnelle fête patronale qui se tiendra le dernier week-end de juin.

Bonne lecture à tous !

Bien éligeoisement,
Jérôme Malus
jerome.malus@orange.fr



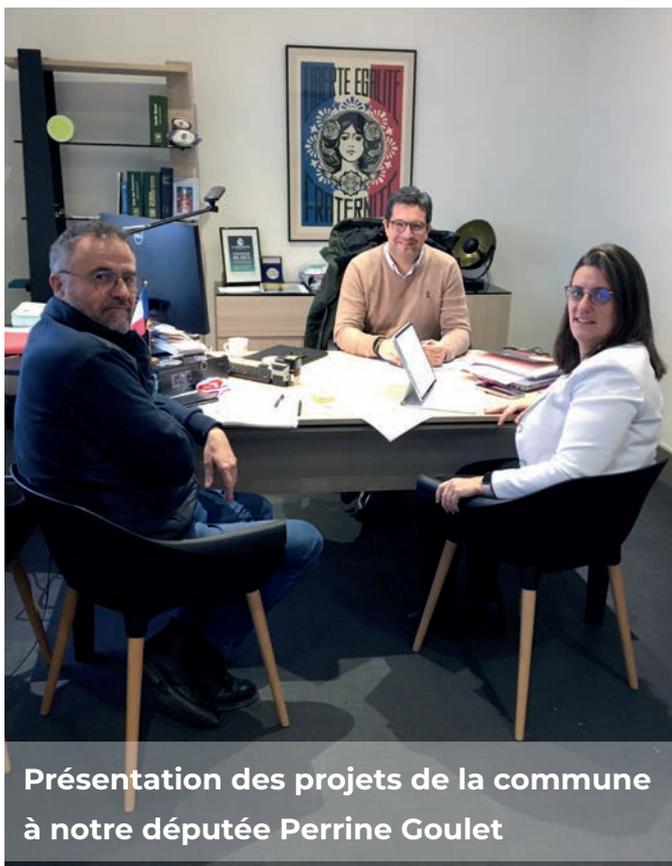
Présentation des vœux



La cérémonie des vœux aux administrés a été l'occasion pour notre maire, Jérôme Malus, d'exposer ses projets pour notre commune.

C'est devant une assistance nombreuse, en présence de M. Thuriot, président de Nevers Agglomération, des élus des communes voisines, que M. Malus a présenté ses remerciements aux agents communaux et à ses conseillers pour leur dévouement indéfectible.





Présentation des projets de la commune à notre députée Perrine Goulet

Notre maire, **Jérôme Malus**, et notre 1er adjoint **Benoît Debruycker** ont présenté à notre députée **Perrine Goulet** quelques uns de leurs projets pour 2024.

L'intégration de Saint-Eloi à l'agglomération de Nevers, le réaménagement de l'Arche de la Biodiversité, ainsi que diverses initiatives en matière d'urbanisme ont figuré parmi les projets présentés.

Les récents travaux d'assainissement rues de l'Orangerie et de la Poste, le nouvel aménagement du quartier des Jeunes Pousses, la Centrale photovoltaïque prévue sur la commune ont également fait partie des sujets abordés.

Le Pôle santé a également été au cœur des préoccupations des élus : la construction retardée du cabinet dentaire, et les travaux d'aménagement du premier étage du bâtiment. Outre un logement, on y verra une salle de réunion, dédiée non seulement aux professionnels de santé, mais aussi aux associations.

Mme Perrine Goulet, concernée par le développement et l'amélioration de la vie au sein des communes de la Nièvre, a abordé l'achat de la licence IV par la mairie, ainsi que l'arrivée de la prochaine gendarmerie.

Eligeois, Imaginez le Saint-Eloi de demain !



Vos traditionnelles **réunions de quartiers** vous en donnent la possibilité : elles sont prévues pour octobre.

Vos élus souhaitent que chaque administré soit l'acteur de sa commune. En ce sens, afin de mieux répondre à vos attentes, ils vous invitent à nous proposer vos projets, les questions que vous vous posez, les améliorations que vous souhaitez, et tout renseignement qui pourrait être utile au bien-être des habitants, par mail (mairie.st.eloi@orange.fr), ou par courrier (Mairie, 20 chemin du Bois-Bouchot) avant le 1er octobre.

Les élus répondront à vos suggestions lors de ces réunions.



Une gendarmerie à Saint-Eloi

Notre commune a été choisie pour l'implantation d'une gendarmerie. Deux sites dans la Nièvre auront cet avantage : **Saint-Eloi** et **Saint-Honoré-les-bains**. La présence d'une gendarmerie est une **garantie** pour la sécurité publique, le maintien de l'ordre et la protection des citoyens.

Prévention et dissuasion : la simple présence d'agents de la gendarmerie peut dissuader les criminels potentiels, et garantir un environnement plus sûr.

En cas d'urgence, crime, accident, ou tout autre incident, la gendarmerie est souvent la première à répondre.

La gendarmerie mène des **enquêtes criminelles**. L'expérience des gendarmes et la coordination avec d'autres services de sécurité est cruciale pour la résolution des crimes.

En cas de **troubles civils** ou de **situations dangereuses**, la gendarmerie assure l'ordre public. Elle garantit la sécurité et prévient tout débordement.

La gendarmerie joue un **rôle éducatif** en sensibilisant aux risques liés à la criminalité, à la sécurité routière.

La gendarmerie **collabore** souvent avec d'**autres services**, tels que les pompiers, les services médicaux d'urgence, et d'autres agences départementales.

Avoir une gendarmerie sur son territoire est crucial pour garantir la sécurité, maintenir l'ordre public, répondre rapidement aux incidents, mener des enquêtes criminelles et sensibiliser la communauté aux enjeux liés à la sécurité.

La présence d'une force de gendarmerie contribue ainsi à instaurer un climat de confiance et de stabilité au sein de la société.

C'est ce qu'ont exposé le lieutenant-colonel Ardoin et le lieutenant Landais, lors de la réunion de concertation qui a eu lieu à Saint-Eloi, afin de mettre en place la nouvelle unité.

L'installation provisoire aura lieu à l'étage de la mairie, dans l'ancienne salle du conseil, à la fin de l'année. Les gendarmes pourront ainsi travailler en attendant la construction de leur structure.



Sainte-Barbe célébrée solennellement

Rendre hommage aux héros silencieux du quotidien que sont nos pompiers était le but de cette cérémonie annuelle.

Les personnalités présentes, **Nadia Sollogoub**, sénatrice, **Maryse Augendre**, conseillère départementale, les autorités civiles et militaires entouraient **Jérôme Malus**, lors de cet hommage bien mérité.

Médailles et récompenses ont été remises aux pompiers pour leurs actes remarquables.

Être pompier est plus qu'un métier : une vocation. Merci à eux pour leur dévouement et leur abnégation.



La police municipale

Virgile Villa assure la sécurité des éligeois au volant de son tout nouveau véhicule électrique. La municipalité montre l'exemple en matière de modernisation et d'innovation durable.

Contactez Virgile au 07 80 19 78 21 ou par mail : virgile.villa@orange.fr et partez tranquilles en vacances !





Réunion publique du 07/02/24

Le quartier des Jeunes Pousses

Les habitants des Jeunes Pousses ont découvert le projet concernant leur quartier. Celui-ci leur a été présenté par ICA (Ingénierie Conseil en Aménagement). Un aménagement sécuritaire de qualité et une liaison douce aux abords de l'école verront le jour prochainement.

Les élus du Conseil municipal des Jeunes ont souhaité la création d'un City-stade, d'une zone multisports, et d'un parc équipé pour le fitness, ainsi que d'une table de ping-pong et d'un baby-foot. L'installation d'un PUMP Track est également à l'étude.

Les rues adjacentes – Lilas, Orangerie, la Poste – ne seront pas oubliées. Un nouvel enrobé, des trottoirs rénovés, 19 places de parking en chicane, constituent des rénovations majeures. Ces travaux débiteront au printemps, pour être achevés en septembre.

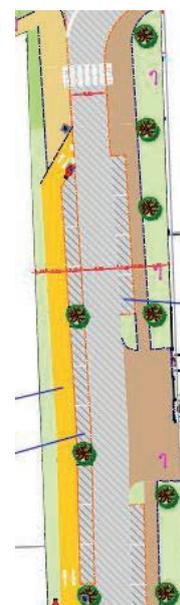
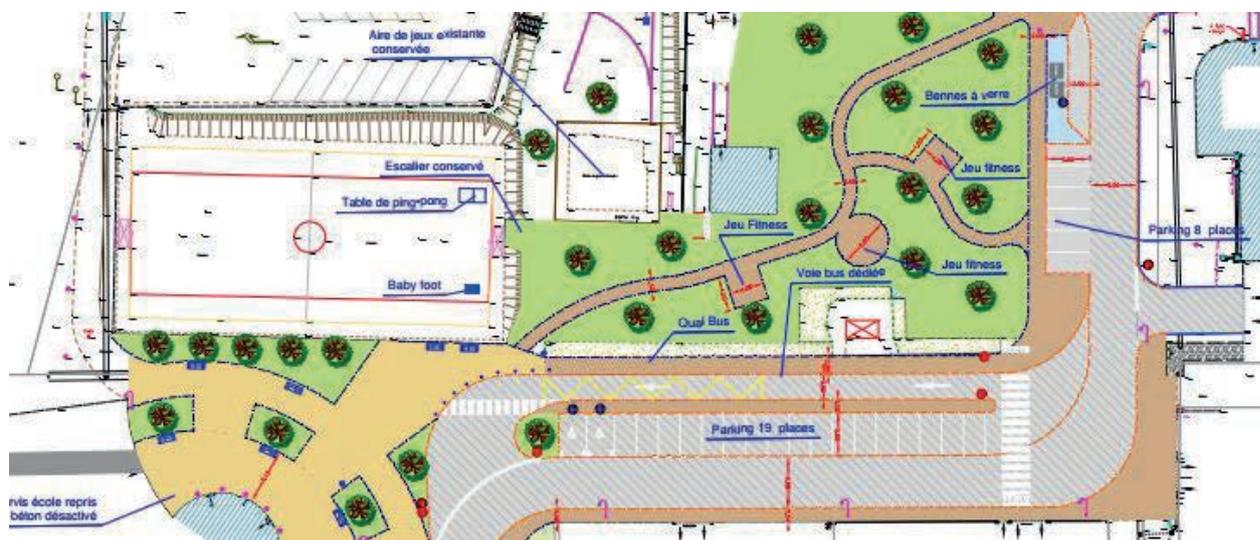
Une amélioration de la qualité de vie pour les habitants.





Détails projet rue des Jeunes Pousses 1^{ère} tranche des travaux

- Création d'une zone de rencontre devant l'école avec arbres et plantes vivaces,
- Création d'une voie bus dédiée pour sécurisation des élèves qui n'auront plus à traverser la chaussée entre le quai bus et l'école,
- Mise en accessibilité PMR des trottoirs,
- Création de stationnements pour les parents d'élèves et les professeurs,
- Mise en place d'une aire de jeux intergénérationnelle engazonnée et ombragée,
- City stade, baby-foot, ping-pong, jeux fitness



Travaux rues de la Poste et de l'Orangerie



Après les embarras causés par les gros travaux d'assainissement (nécessaires et indispensables), riverains et usagers ont retrouvé des chaussées toutes neuves où il est très agréable de circuler. Pour éviter la tentation de pointes de vitesse, mais également avoir un usage utile, il a été prévu 19 places de parking, disposées en chicane le long des bordures de trottoir neuves. Ces mêmes trottoirs seront rénovés avant la rentrée de septembre.



Phase 4 du Pôle Santé Début des travaux de la clinique dentaire



Les Hortensias

Une enquête publique est en cours jusqu'au 22 avril 2024. Son but est de recueillir les avis des habitants au sujet du transfert de voirie privée du lotissement dans le domaine communal.

.....



Balayeuse

Afin d'offrir un cadre de vie toujours plus amélioré à ses administrés, la commune a investi dans l'achat d'une balayeuse. Celle-ci sera pilotée par nos agents des services techniques, pour rendre vos rues plus propres.

Activités du service technique municipal :

- l'entretien des bâtiments communaux,
 - la pose et dépose des illuminations de Noël,
 - le broyage des haies des bords de route,
 - l'élagage des arbres,
 - la pose de panneaux de signalisation détériorés,
 - le taillage des haies et massifs de la commune,
 - le rebouchage des nids de poule sur la chaussée avec enrobé ou cailloux,
 - la mécanique et l'entretien du matériel,
 - l'entretien des espaces publics,
 - le ramassage de débris sur l'ensemble de la commune (environ 10 sacs semaine).
-



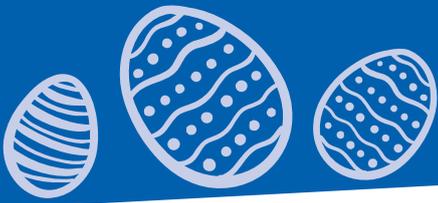
Arche de la biodiversité

Un grand projet sur les abeilles, porté par l'association, au sein de laquelle œuvre **Françoise Joulie**, membre actif du conseil d'administration, a vu le jour.

La préservation des espèces menacées, cruciale pour la survie de l'Humanité, est un des buts de l'association. Les bénévoles s'impliquent avec dévouement dans cette action autour de **Morgan Morizot**, chargé de mission.

Pour faciliter l'accès à l'Arche de la Biodiversité, un parking pour personnes à mobilité réduite a été inauguré récemment. La classification du site « Tourisme et Handicap » permettra de promouvoir l'endroit, les sentiers étant déjà adaptés.





Chasse aux oeufs

En ce samedi, veille de Pâques, les cloches ont pris de l'avance et ont déposé leurs œufs dans l'Arche de la Biodiversité.

C'est avec enthousiasme qu'environ 110 enfants se sont lancés à leur recherche. Les enfants ravis sont repartis avec leur précieux butin.

C'est grâce au concours des élus, de l'Association des Jeunes Pousses, du personnel du périscolaire de la commune, et sous le parrainage de la municipalité que cet événement a pu avoir lieu. Nous les en remercions vivement.



Mobilité et transports : permanence en mairie

En vue d'expliquer le futur schéma de transport public pour la rentrée de septembre, **Tané** vous donne rendez-vous pour un point information lors d'une permanence en mairie le **mercredi 26 juin 2024 de 16h à 19h**.

Vous pourrez ainsi poser des questions sur les lignes actuelles, la nouvelle ligne n° 17 (voir en dernière page de couverture) et sur les différentes modalités d'organisation et d'inscription pour les scolaires.



Distribution des conteneurs à ordures ménagères

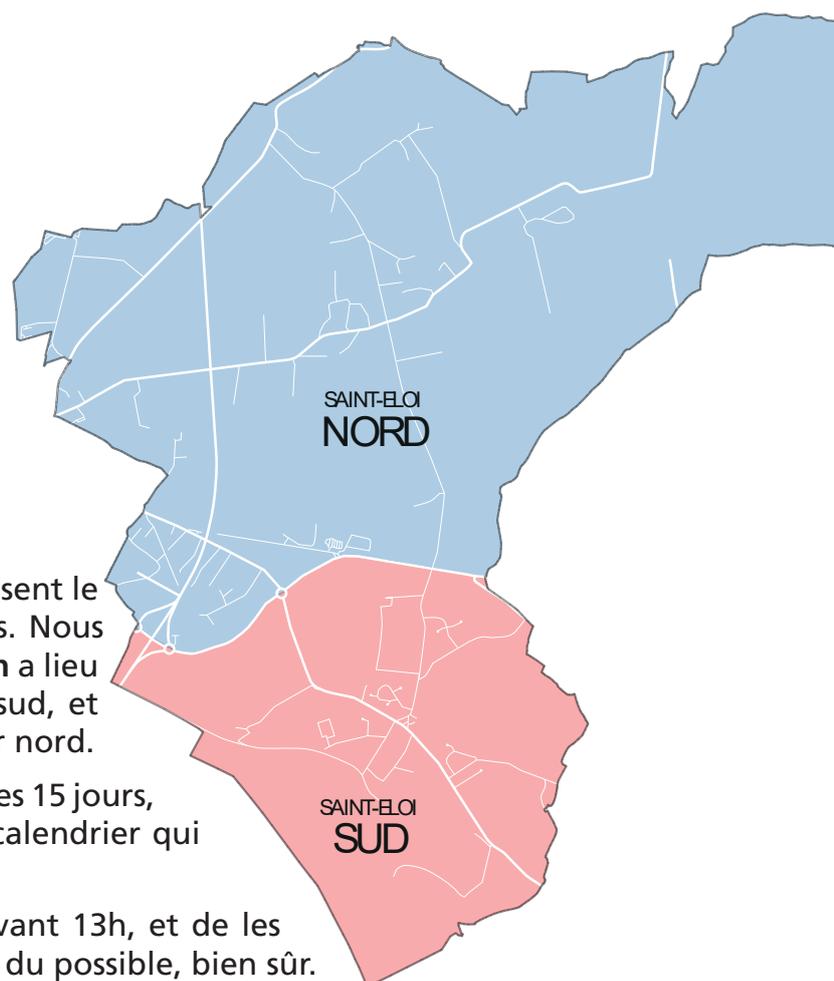
Les Eligeois ont réceptionnés dans les temps impartis leurs bacs containers. Ils remplaceront les sacs roses ou jaunes au fur et à mesure de leur distribution.

Ramassage des poubelles : Retour sur expérience

Il y a maintenant 3 mois que les Eligeois utilisent le nouveau ramassage des ordures ménagères. Nous rappelons que ce ramassage des **bacs marron** a lieu tous les mardis après-midi dans le secteur sud, et tous les vendredis après-midi dans le secteur nord.

Les **bacs jaunes** sont collectés les jeudis tous les 15 jours, en alternance nord-sud. Reportez-vous au calendrier qui vous a été distribué.

Vous êtes priés de ne pas sortir vos bacs avant 13h, et de les rentrer dès qu'ils sont vidés. Dans la mesure du possible, bien sûr.





Retour sur les principales décisions des derniers Conseils municipaux

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Ci-dessous les principales décisions des derniers conseils :

EN SEPTEMBRE ET NOVEMBRE 2023

L'achat d'une aspiratrice-balayeuse à la ville de Nevers, matériel qui sera utilisé par les services techniques pour la propreté de nos voiries.

La création d'un jardin d'école, subventionné par l'Education nationale qui permettra à nos petits Eligeois de définir un projet de jardinage au sein des jeunes pousses.

Une procédure de modification simplifiée du PLU a été engagée pour corriger deux erreurs matérielles sur la zone de la grenouillère.

Nouvelle mission de maîtrise d'œuvre pour le quartier des Jeunes Pousses, découpé en 2 tranches sur 2 budgets.

L'adhésion au groupement d'achat d'énergies SIEEEN, afin de contrôler nos dépenses de fonctionnement (gaz électricité éclairage public).

Convention Territoriale Globale (avec la Caf) : signature d'un avenant pour une démarche de projet social sur le territoire.

Lotissement les Hortensias : avis sur le projet de transfert de voirie, suite à l'avis des propriétaires et future enquête publique.

Rétrocession du Chemin des Tourterelles (anciennement chemin du Guipasse), reprise à la CCI

Fond d'aide au Football amateur. Demande d'aide financière pour une rénovation de l'éclairage du terrain de foot.

Mairie et agence Postale : approbation des nouveaux horaires.

Bar-tabac : achat de la licence IV par la commune.

EN JANVIER 2024

Election de membres au conseil communautaire de l'Agglo de Nevers : Jérôme Malus et Cécile Compère.

Rue des Jeunes Pousses : financement et subventions

Dépenses HT		Recettes		
Types de dépenses	Montant en euros	Origine des Fonds	Montant en euros	%
Aménagement qualitatif et sécuritaire de la rue des jeunes pousses et d'une liaison douce aux abords de l'école Travaux + Etudes (dont liaison douce) Equipements sportifs Maitrise d'œuvre Imprévus	370 000.00 € dont 32 000.00 € 116 000.00 € 20 500.00 € 20 000.00 €	Plan d'accélération à l'investissement local Région	131 625.00 €	25.00
		DETR - Préfecture (Dotations Equipements territoires ruraux)	99 000.00 €	18.99
		France Relance - Aménagements cyclables - BFC	12 800.00 €	2.43
		Contrat Cadre Partenariat (Département)	30 000.00 €	5.69
		Autofinancement	253 075.00 €	47.89
		TOTAL	526 500.00 €	TOTAL

Tour Nivernais-Morvan : Octroi d'une subvention pour une arrivée à Saint-Eloi.

EN FÉVRIER 2024

Répartition des sièges au conseil communautaire de Nevers Agglo.

Adhésion au réseau des Médiathèques de l'Agglo de Nevers (voir page 16).

Tribunal administratif : mandat au cabinet de Me Sztajnberg Solène pour ester en justice, suite à la plainte d'un administré.

Modification des commissions municipales : voir le site internet de la mairie.

N'hésitez pas à aller lire plus en détail les comptes-rendus de vos conseils sur le site de la mairie : www.saint-eloi-58.fr

Conseil Municipal des Jeunes

Les projets du conseil municipal des jeunes ont été intégrés aux projets des Jeunes Pousses : local ados, baby-foot, ping-pong, pump-track.

Nos jeunes conseillers municipaux se sont rendus dans les locaux de Nevers Agglomération, pour une concertation sur le vélo et la marche. Tous les conseillers municipaux jeunes de l'Agglo étaient présents. Le but est d'améliorer les équipements pour augmenter le nombre d'enfants qui se rendent au collège à pied ou en vélo.

Le dernier grand projet du conseil jeunes, renouvelé en octobre, sera la réalisation d'un film sur l'environnement, tourné pendant les vacances de printemps.



Médiathèque : entrée dans le réseau de l'Agglo de Nevers

Notre Médiathèque va connaître quelques changements, suite à l'entrée de Saint-Eloi dans l'Agglo de Nevers.

Si notre médiathèque devient payante, c'est à un prix très raisonnable (8€ par an et par personne) avec de nombreuses dérogations : gratuité pour les enfants, les personnes en situation d'handicap, par exemple, et le produit revient à la commune, pour alimenter le budget culture.

Certaines classes de l'Agglo ne bénéficient pas de bibliothèque. Les agents volontaires peuvent accueillir ces enfants pour une animation autour de la lecture. Le transport est **offert par le réseau**.

Nous disposerons d'un nombre important d'animations « clé en main » : salon des p'tits lecteurs, salon des p'tits parleurs, concours d'écriture, etc. Il y en a pour tous les goûts et toutes les tranches d'âge.

Les documents empruntés peuvent être restitués dans les six médiathèques de l'Agglo.

Une journée portes ouvertes peut être envisagée pour informer les administrés. L'équipe de la médiathèque est toujours à la recherche d'ateliers et de nouveautés de toutes sortes. Ce 1er trimestre de l'année a donc été riche culturellement.

En janvier, première participation à la **nuît de la lecture**. Ce fut l'occasion pour le public de partager des textes ayant comme thème le corps.



En février, « **Bérot et ses histoires** » est venu distraire un public conquis. **Dominique Forges** ayant animé une matinée avec ses contes chantés et ses instruments de musique, la vielle, la cornemuse, le tambour et la flûte. Le public a pu découvrir l'artiste. Ce fut comme chaque fois, une réussite. Les familles sont toujours heureuses de partager un moment d'échanges avec leurs enfants.



En mars, nous recevions **Marie-Paule MOREAU** et **Nathalie Châtillon Chamouard**, deux poétesses locales, dans le cadre du printemps des poètes. Une soirée toute en poésie avec la participation de **Michel Blot**.



Les mardis de la médiathèque :

Le club Pyramide nivernais, les animatrices **Michèle Guichon** et **Nicole Gaucher**, suscitent toujours autant d'enthousiasme chez les participants.

Maryse Baffet et **Marie-France Raclin** viennent animer des après-midi jeux de société, Une équipe de joueurs motivés les rejoignent, et viennent passer un bon moment de détente.

Nous vous proposons de participer au **club de lecture** pour échanger vos coups de cœur. Vous pouvez venir également, présenter l'un de vos auteurs préférés, ou simplement prendre des conseils de lecture.

A l'heure du conte, l'équipe de conteurs, **Jacqueline** et **Thierry**, assisté de l'orang-outang **Gustave**, racontent des histoires soigneusement choisies suivant la saison et l'actualité pour la plus grande joie des petits et des grands.



Les ateliers numériques animés par **Stéphane Vallé** du conseil départemental, fédèrent toujours autant de participants, ainsi que les ateliers consacrés à la généalogie, animés par **Geneviève Delerin** et **Florian Gilbert**.

Nous poursuivons les accueils de classes des élèves du groupe scolaire « **Les Jeunes Pousses** », du centre de loisirs de Saint-Éloi et du MAM d'Imphy, en leur proposant des lectures et une variété d'animations autour de la littérature jeunesse.

Nos programmations :

Le vendredi 14 juin prochain, à 20 heures, la médiathèque fêtera avec quelques jours d'avance la musique. Nous accueillerons la chanteuse, auteure, compositrice cosnoise, **Cécile Devautour**. Elle viendra accompagnée de son musicien, **Rémi Combaz**, pour une heure de chansons françaises.

Le nombre de place étant limité, il est conseillé **de réserver** pour assister aux manifestations, au **03.86.37.12.58**.

La médiathèque est assistée d'une équipe de 10 bénévoles, qui viennent renforcer l'équipe de professionnels. Christine, Anne-Marie, Michelle, Françoise, Monique, Nicole et Nicole, Pascal et deux nouvelles venues Maryse et Chantal, s'investissent passionnément et régulièrement, chaque semaine.





Le Printemps du livre 2024

Le public était au rendez-vous pour cette 5ème édition du Printemps du livre. Les visiteurs ont pu rencontrer leurs auteurs favoris et dialoguer avec eux. Ceux-ci sont repartis enchantés de leur journée, en prévoyant déjà leur venue l'an prochain !

Exposition minéraux et fossiles

Organisée par l'Association MosaïC, une passionnante exposition sur les minéraux et les fossiles s'est déroulée à la salle des fêtes. Issus de l'imposante collection de **Jean-François Demaizière**, bien connu des Eligeois, les minéraux, dont certains trouvés à Saint-Eloi, ont captivé le public pendant ce week-end. La conférence a attiré une assistance variée, d'amateurs et de connaisseurs. Cette exposition a permis d'admirer certains des trésors que renferme notre Terre dans ses entrailles.

Outre le salon du livre, fin mars, l'Association MosaïC organise chaque jeudi à 14h un après-midi **Jeux de société**, sans oublier la **Dictée**, tous les seconds mardis du mois.



Association France-Pologne

Membres et invités de l'association franco-polonaise de notre commune ont assisté à l'assemblée générale.

Après la présentation-souvenir des activités de 2023, la présidente, **Bozena Gorecka-Plet** a évoqué le futur : ateliers cuisine, organisation de divers vins d'honneur avec des mets polonais, éventualité d'un voyage, mais seulement en 2025, et sous réserve d'un apaisement du conflit voisin.



Chaluzy : les animations jusqu'en septembre

VENDREDI 31 MAI - 18h

Chants & récits par la troupe **Art Scénique de la Guerche** dirigée par Alain Ravolet -sur des chansons de **Barbara**.

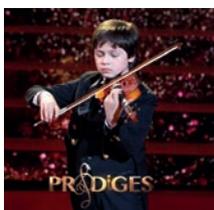
DIMANCHE 16 JUIN - 17h

Concert vocal par Sandrine Nicolas (nom de scène **MOON LISA**) qui interprète du blues, country.



SAMEDI 13 JUILLET - 18h

Nous accueillons **MANOE** jeune violoniste de 12 ans qui a reçu pour chacun de ses examens la mention très bien ainsi que les félicitations du jury ; élu **PRODIGE** dans l'émission de télévision «jeunes prodiges». Il interprétera Brahms, Beethoven, Rameau, Offenbach.



Devant un public intéressé, l'association des Amis du Vieux Chaluzy a donné son assemblée générale.

SAMEDI 24 AOUT - 18h

Sur invitation de notre adhérent Pierre Belon : concert de **JAZZ** par le groupe **New Orleans**.

JOURNEES DU PATRIMOINE du 21 au 29 SEPTEMBRE

Exposition sur le **tacot** qui autrefois passait devant la porte de l'église de Chaluzy .

Dominique Bégo, passionné, animera toute cette exposition.

Association des Jeunes Pousses

Au début de l'année 2024, l'**Association des Jeunes Pousses** a lancé les festivités en offrant une galette des Rois géante à tous les élèves, parents et membres du personnel du Groupe Scolaire des Jeunes Pousses. Le **Fournil Saint-Eloi** a concocté une délicieuse galette géante, parsemée d'une dizaine de fèves, qui a été accueillie avec enthousiasme par les gourmands de tous âges !

Le printemps s'annonce tout aussi animé avec le projet de créer un **livre de recettes** Tous les enfants et parents d'élèves seront invités à participer à cette aventure culinaire en proposant des recettes. Une fois le livre terminé, il sera mis en vente au profit de l'association, contribuant ainsi au financement des sorties scolaires.

Enfin, réservez la date du **vendredi 21 juin** pour la kermesse de l'école ! Après le franc succès de l'année dernière, cette édition promet d'être encore plus folle, **Fête de la Musique oblige, préparez-vous à danser !**



Foot

Le tirage au sort des 8ème de finale des coupes départementales de football a eu lieu à Saint-Eloi. Le maire, **Jérôme Malus** a accueilli les représentants des clubs nivernais et le **district de la Nièvre de football**.

Ayant vaincu Pougues, Saint-Eloi est sélectionné pour les quarts de finale. Notre club se verra affronter une équipe de niveau régional. Le tirage au sort du 28 mars a décidé que Clamecy sera affronté le 1er mai sur son terrain.



Pétanque

Les membres de l'association ont partagé une galette des rois.

De nombreux concours sont prévus cette année : un programme à suivre grâce à nos réseaux de communication.

A Tout Cœur

Une année fructueuse pour cette association de Saint-Eloi. Le nombre d'adhérents est stable, et dans l'ensemble, l'année a été bonne, toutes activités confondues.

Une nette préférence pour les activités **randonnées**, santé et visites ; toutefois l'activité **Scrapbooking** accueille un public de plus en plus motivé.

Comme toute association, **ATC** attend l'arrivée de nouveaux membres. N'hésitez pas à contacter sa présidente **Nadine Bénard** au 06 73 33 27 71.



Zumba

Depuis un an, une professeur certifiée, **Sylvie Tardivon** entraîne une vingtaine de participantes dans la salle polyvalente Pierre Bérégovoy.

Forte d'une dizaine d'années d'expérience, Sylvie assure les cours de zumba tous les mercredis de 19h30 à 20h30.



Moto-Club

Le Moto-club a tenu son assemblée générale le dimanche 11 février à la salle polyvalente de Saint-Eloi. Une bonne centaine de membres étaient présents. De nouvelles élections ont eu lieu pour désigner le nouveau bureau. M. Régis Moreau a été reconduit dans sa fonction de Président, et de nouveaux membres ont rejoint le bureau. De nombreuses épreuves sont prévues sur le circuit de Nevers Magny Cours ainsi que sur le circuit de Forges Saint-Eloi.



MOTOCROSS
CHAMPIONAT DE FRANCE

12 MAI
2024

[58] Forges à Saint Eloi

10€ -16 ANS et Filles = Gratuit

IGOL CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS FEMMININ Saint Eloi NIEVRE TRAVAUX PUBLICS EIFFAGE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Calendrier : MX250 12 mai Forges St-Eloi / FSBK 28-30 juin Magny-Cours / PROMOSPORT 2-4 août Magny-Cours / WSBK 6-8 sept. Magny-Cours / MX à l'ancienne 29 sept. Forges St-Eloi / Trophée du Million 19-20 oct. Magny-Cours.

Club Léo Lagrange

Encore et toujours la gymnastique d'entretien

Voilà maintenant 40 ans que le **Club de Loisirs Léo-Lagrange** propose à la population éligéoise des séances hebdomadaires de Gymnastique d'entretien.

La saison actuelle, 2023-2024, après la chute due à l'épidémie de Covid, a vu une hausse de l'effectif des participants, les hommes représentant environ 1/5 de l'effectif.

Cette «longévité» est une fierté pour les membres du Conseil d'Administration.

Notre choix a été, depuis de nombreuses années, de confier l'animation des séances à une diplômée de l'ADESS qui propose des exercices variés touchant tous les domaines :



abdominaux, fessiers, cuisses, cardio-training, équilibre, coordination... et bonne humeur !

Il nous paraît de plus en plus évident qu'on peut profiter des bénéfices de ces exercices à tout âge, femme ou homme !...

Refuge de Beauregard

Voici une chienne de 10 ans, **Eclipse**, arrivée suite au décès de son maître, et une chatte qui aura bientôt 1 an, **Marie**.

« Toutefois, il est important de venir les rencontrer au refuge : une photo donne une idée globale, mais le contact est primordial !

Nous pouvons vous présenter nos chiens dans un parc, car la plupart d'entre eux paraissent difficiles derrière les grilles de leur box, alors que leur comportement est très différent dès qu'ils sortent.

Alors, si vous souhaitez adopter un chien ou un chat, n'hésitez pas, et venez au refuge.

En 2023, nous avons trouvé une nouvelle famille pour 98 chiens et 209 chats. »

Rappel des horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 17h.



Poney club de Trangy

Sarah Desmoules et ses trois chevaux de tête ont fait le déplacement du 28 février au 10 mars 2024 en Italie à Gorla Minore pour une compétition internationale de saut d'obstacles (Concours de saut d'obstacle international). Elle revient avec de belles performances sur des épreuves à 1m35 et 1m40 parmi les meilleurs cavaliers européens pré sélectionnés pour les Jeux olympiques de Paris.

« J'ai été plusieurs fois dans les 5 meilleurs dans les épreuves de vitesse, et j'ai eu énormément de chance de côtoyer les quatre autres candidats. J'ai de très bons chevaux qui me sont confiés par leurs propriétaires que je remercie une nouvelle fois. J'ai beaucoup appris lors de cette quinzaine. J'ai une belle saison de concours en perspective. »

Sarah a fait retentir la Marseillaise en remportant une épreuve avec sa jeune jument de 8 ans et s'est classée dans plusieurs épreuves.

Le **Poney club de Trangy** vous attend pendant les vacances pour vous faire découvrir toutes ses activités. Initiation à partir de 3 ans. N'hésitez pas à les contacter : 06 70 27 73 33 www.ecuries-trangy.fr



Sarah Desmoules des écuries de Trangy : une Eligeoise au milieu des meilleurs cavaliers européens





Le Tour Nivernais-Morvan

Un grand événement sportif se déroulera dans notre ville. Saint-Eloi verra l'arrivée de la 4ème étape du **46ème Tour Nivernais-Morvan**, le **samedi 15 juin** prochain. Cette étape part de Guérigny, et après un périple de plus de 99km, en sillonnant les routes alentour se terminera dans notre commune.

A cette occasion, un car podium et un portique d'arrivée seront installés rue de l'Orangerie, tandis qu'un village des partenaires sera construit en face de la mairie, **chemin du Bois-Bouchot** à partir de 15h. La **caravane publicitaire**, environ 12 véhicules, arrivera vers 16h30 rue de l'Orangerie. Elle stationnera ensuite sur le parking de la mairie.

Un premier passage des coureurs aura lieu rue de la Poste, vers 17h20, suivi d'un circuit de 4,5km puis de l'arrivée de cette 4ème étape, face au n° 7 rue de l'Orangerie, à 17h30.

Le protocole d'arrivée se déroulera sur le car podium, déplacé vers la mairie, à partir de 17h50.

Cette journée festive sera clôturée par le pot de l'amitié.

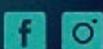
La Croquette : 3e édition

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !



SAMEDI & DIMANCHE
05-06 OCT. 2024
SAINT-ÉLOI - NIÈVRE (58)

www.lacroquetterun.com



Un Eligeois porteur de la flamme olympique

François-Olivier Coquart, un Eligeois de 33 ans, a été choisi pour porter la flamme des prochains Jeux Olympiques. Il habite notre commune depuis dix ans, et travaille à la Caisse d'Épargne, partenaire premium des Jeux, par l'intermédiaire de laquelle il s'est inscrit. Il a ensuite été sélectionné par le Comité olympique, qui finalise les inscriptions.

C'est un rêve d'enfant qui se réalise ! Il regarde les JO à la télé depuis sa plus tendre enfance. Fan de sports, sportif lui-même, il s'intéresse à tous les sports et en a pratiqué beaucoup : football, athlétisme, handball n'ont pas de secret pour lui. S'il a un peu diminué la cadence, vie de famille oblige, il fait toujours un peu de running et passe en salle chaque fois qu'il peut.

François-Olivier nous informe que l'évènement aura lieu le 12 juillet à Dijon. Il courra un 400m relais, auquel participeront 24 personnes.



Inspiré par des champions olympiques qui l'ont marqué et qu'il admire, comme Usain Bolt, et Laure Manaudou, pour ne citer qu'eux, il sera fier de représenter son département, sa ville, Nevers et sa commune, Saint-Eloi, sous les yeux du Monde entier, mais surtout de sa famille, qui sera présente à ses côtés le 12 juillet 2024 pour ce grand évènement.

Porter la flamme olympique est pour François-Olivier Coquart une immense fierté, le Graal.

Le Fournil Saint-Éloi dans « La Meilleure Boulangerie de France »

Succès pour **Morgan Rousselot** et son équipe, qui ont eu les honneurs de la télé ! Mercredi 28 février, ils sont « passés » sur M6, où ils ont présenté leur savoir-faire et leurs talents.

Avec son homologue du Fournil Saint-Aricle, à Nevers, ils ont vu leurs efforts récompensés par d'importantes retombées. Pour Morgan, c'est environ 20% de ventes en plus. De nouveaux clients viennent acheter ce qu'ils ont vu dans l'émission. Privilégiant le circuit court, Morgan rencontre un franc succès avec son pâté en croûte, dont la viande est fournie par une ferme de Mars-sur-Allier, et le même succès pour sa gaufre à la pâte de fruit au cassis. Et suivant la formule consacrée, même si on ne gagne pas, « l'essentiel, c'est de participer ».



CHEZ MORGAN
Saint-Eloi, Nevers (58)



Fête patronale : demandez le programme !

Notre fête patronale aura lieu les **29 et 30 juin** prochains.

Des **jeux gonflables** accueilleront les enfants pendant ces deux jours:

Samedi :

Les **Olympiades** se dérouleront l'après-midi, préparez-vous !

Le groupe **Kameanmusic**, animera la fête de 15h à 2h du matin.

Le **vin d'honneur** offert par la municipalité vous attendra à 18h30.

Une **retraite aux flambeaux** déambulera dans les rues de la cité à 22h30, suivie du **feu d'artifice** à 23h.

Une **soirée disco** jusqu'à 2h du matin clôturera la soirée.

Buvette et **restauration** assurées par l'Association des Jeunes Pousses, Azur et Or, et l'ASSETT contenteront les appétits.

Dimanche :

Accueil des exposants à la **brocante** organisée par l'**Amicale Pétanque éligéoise** dès 6h, avec une ouverture au public à 9h.

L'association **A Tout Cœur** se charge d'organiser la **randonnée** dès 10h suivie d'un pot offert pour les marcheurs.

A 14h, les danseurs sont conviés à une **guinguette** et ce week-end festif sera clôturé vers 18h.

Des informations complémentaires vous seront communiquées par les moyens habituels : panneaux, Facebook, site, et PanneauPocket.

Samedi 20 avril 2024

A partir de 12 h

Salle des fêtes de SAINT ELOI

REPAS DANSANT

Hors d'oeuvre
Jambon braisé
Salade fromage
Café gourmand

28 € par personne
tout compris.
Apéritif et vins



Organisé par le comité des fêtes de Saint Eloi.

Orchestre Guillaume GENTY



Réservation au 06 14 95 84 21, nombre de places limité.



Black M, star de la chanson française, a honoré notre commune de sa présence, en assistant au mariage de son meilleur ami.

NAISSANCES « Bienvenue aux bébés »

07/01/2023 : Annya ALTCHOUL
24/03/2023 : Anna, Catherine, Caroline COLATI
03/04/2023 : Logan, Armand PESNON
04/04/2023 : Romane, Séverine, Magali BREUGNOT
08/04/2023 : Eva, Sandrine, Candice, Nicole GOBY
21/04/2023 : Nelya AOURANE
06/05/2023 : Keziah, Michel GESQUIÈRE
18/05/2023 : Kayna, Fabienne, Siv-Houy, Meïlyne PHO FLEURENTIN
21/05/2023 : Agathe, Claire, Maryse COUTURIER
26/05/2023 : Agathe, Sophie, Isabelle, Marie-Geneviève AYRAL
28/05/2023 : Angelyna, Rose PHIPPS
08/09/2023 : Romaric, Rémy, Jacky DUBOIS dit BONCLAUDE
28/09/2023 : Sacha, Christopher, William, Denis BOARDMAN

MARIAGES « Félicitations aux mariés »

22/04/2023 : Thomas, Clément PIGOURY-GRENIER et Eugénie, Françoise, Jacqueline MARTIN
20/05/2023 : Maxime, André PAGES et Isabelle, Marcelle, Angélique CHABANCE
17/06/2023 : Hervé, Noël RELIN et Véronique MANTOUE
24/06/2023 : Cédric BERNARD et Aurélie, Lucie DUGUERET
01/07/2023 : Mickaël, Manuel, Guy JACOB et Morgane, Alice, Jacqueline MARCHETTI
15/07/2023 : Stéphane, Armand, Etienne CHOULET et Nathalie, Annie, Marie-Thérèse GAGET
29/07/2023 : Quentin, Philippe, Denis BLONDEAU et Caroline DAGNET
18/08/2023 : Jérémy, Jean-Marie, Marcel FOUQUET et Laura GRIMSDALE

DÉCÉS « Une pensée pour ceux qui nous ont quittés »

03/01/2023 : Madeleine, Françoise DIRY	26/06/2023 : Pierre BOUDRON
17/01/2023 : Paulette, Germaine FAYARD	27/06/2023 : Gérard, Germain MATHIEU
28/01/2023 : Jean, Bernard GOMOLKA	16/07/2023 : Alexandre, René, Paul STUKALA
16/02/2023 : Danièle MANTOUE	28/07/2023 : Jacky CHABASSIÈRE
11/04/2023 : Christian, Guy, Pierre SAINT-LÉANDRE	13/08/2023 : Odette, Marie, Paulette CHAPELOTTE
26/04/2023 : Marie, Thérèse GERBOT	10/09/2023 : Corine, Paule, Bernadette MALKI
29/04/2023 : Maria, Rosa DANTAS	20/09/2023 : Michel, Alain CORDIER
03/05/2023 : Didier, Alain COLIN	28/10/2023 : Roland, François MARTIN
01/06/2023 : Louise, Jeanne RELIN	02/11/2023 : Jean, Marc, Emile DULY
01/06/2023 : Marie-Louise GAIN	14/12/2023 : David, Jean-Maurice SAUZOT
04/06/2023 : Gérard, André THIERRY	23/12/2023 : Philippe CHANDELIER
26/06/2023 : Geneviève, Jacqueline SERVOTTE-GAIRIN	29/12/2023 : Monique DALIGAND

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

Registre communal des personnes vulnérables

Nous vous rappelons que toute personne peut se faire connaître auprès de la mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. Ce fichier créé afin de lutter contre l'isolement est utilisable dans le but d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicule, mais aussi, en période de grands froids, inondations, crises sanitaires, etc.

Le fichier tenu par la mairie dans les règles de la protection des données personnelles est mobilisable uniquement en cas de crise.

Peuvent s'inscrire : les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées. Cette démarche basée sur le volontariat est facultative. Contact mairie : 03 86 37 77 00.

Cette demande peut également être formulée par un aidant familial, une aide à domicile ou tout autre personne disposant de l'accord de la personne concernée.

Pour un bon voisinage : rappel

Eh oui, c'est le printemps ! Le ronronnement des tondeuses et autres outils va bientôt égayer nos jardins. Mais attention ! Il y a des règles à respecter ! Les voici ci-dessous.

Arrêté préfectoral N°2007-P-2817

Afin de protéger la tranquillité et la santé publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est **interdit de jour, comme de nuit**.

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Bruits liés aux comportements :

- cris d'animaux et particulièrement les aboiements,
- appareils de diffusion du son et de la musique,
- outils de bricolage, de jardinage,
- pétards et pièces d'artifice,
- certains équipements fixes, ventilateurs, climatiseurs,
- appareils de production d'énergie, non liés à ceux fixés par l'article R-1334-31.



Entretien des propriétés

Un propriétaire est obligé d'entretenir son terrain. Selon l'article L. 2213-25 du code général des collectivités territoriales, le maire peut obliger l'intéressé à faire les travaux de remise en état du terrain ou en cas de carence, faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire.

Ne pas débroussailler son terrain va coûter plus cher. Un décret publié au Journal officiel du 1er août 2023 classe désormais toutes les infractions à cette obligation en contravention de cinquième classe.

Les riverains doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons. |

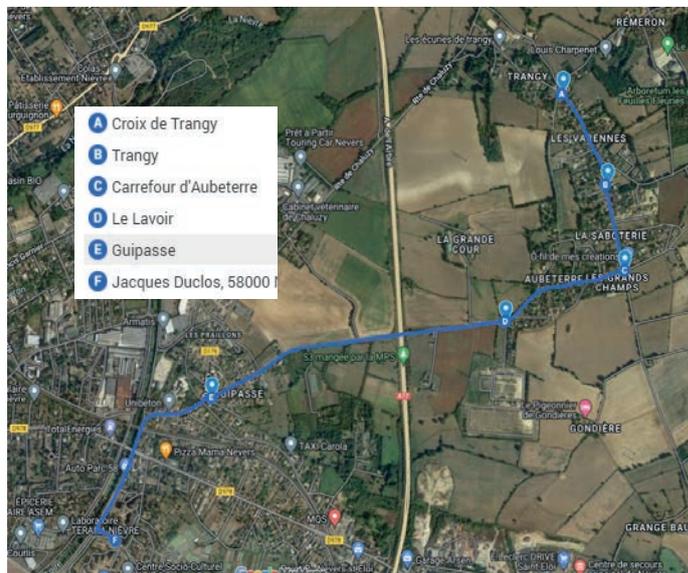
Il est **recommandé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 15 août**, pour la protection des nids.



A partir de septembre 2024

La ligne 17 de Taneo arrive à St Eloi

Un service de « Transport à la demande » pour les secteurs de St Eloi non desservis par une ligne régulière.



Saint Eloi ---- > Nevers

Croix de Trangy	06:55	08:00	10:25	12:55	14:25
Trangy	06:57	08:02	10:27	12:57	14:27
Carrefour d'Aubeterre	06:59	08:04	10:29	12:59	14:29
Le Lavoir	07:00	08:05	10:30	13:00	14:30
Guipasse	07:01	08:06	10:31	13:01	14:31
J.Duclos	07:05	08:10	10:35	13:05	14:35
Correspondance T2	07:08	08:21	10:37	13:07	14:37

Nevers ---- > Saint Eloi

Correspondance T2	12:19	13:49	15:33	16:49	18:48
J.Duclos	12:28	13:55	15:40	16:58	18:55
Guipasse	12:32	13:59	15:44	17:02	18:59
Le Lavoir	12:35	14:02	15:47	17:05	19:02
Carrefour d'Aubeterre	12:37	14:03	15:48	17:07	19:03
Trangy	12:39	14:04	15:49	17:09	19:04
Croix de Trangy	12:41	14:06	15:51	17:11	19:06

Ce service reliera les quartiers de

- Croix de Trangy,
- Trangy,
- Aubeterre,
- Le lavoir
- Guipasse

à Jacques Duclos.

Une correspondance avec la ligne T2 sera assurée, donnant accès à l'ensemble du réseau Taneo

Un service proposé du lundi au samedi

